

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18479 - 72ÈME ANNÉE

Une grande catastrophe sociale, les députés au pied du mur

Fin des emplois d'avenir : près de 1.500 licenciements en 2016



François Hollande salue les députés lors de sa visite à La Réunion en août 2014. Les députés de La Réunion vont-ils se mobiliser pour sauver près de 1.500 jeunes du chômage ?

Le 24 juin dernier, la commission de la transparence sur les dispositifs d'aide de l'État à l'insertion avait indiqué qu'au cours de cette année, près de 1.500 jeunes verront leur contrat d'avenir se terminer cette année. C'est une des plus grandes catastrophes de 2016. À part un amendement de Paul Vergès demandant la prolongation des contrats de ces jeunes, aucune initiative n'est venue pour les sauver du chômage.

Le mois d'août approche et avec lui les vacances des parlementaires. Plusieurs d'entre eux se sont récemment exprimés dans la presse pour dire comment ils comptent meubler leurs semaines de repos. Ils devront pourtant faire face à un problème dont ils ont une part de responsabilité.

Dans le programme de François Hollande figuraient les emplois d'avenir. Ce sont des emplois aidés destinés à faciliter l'entrée des jeunes dans la vie professionnelle. Votée en 2012, cette mesure se différencie des emplois jeunes mis en place entre 1997 et 2002 sur plusieurs points.

Il visait à l'origine les jeunes sans diplôme. Mais à La Réunion, un diplôme est loin d'être une garantie d'emploi. Le taux de chômage des jeunes dépasse 50 %. C'est pourquoi ce dispositif a été adapté à La Réunion, permettant aux jeunes diplômés d'y accéder.

L'aide de l'État n'était plus de 80 % du montant du salaire, elle s'élève à 75 % du SMIC brut pour les contrats signés par un employeur public. En 2014 lors de sa visite à La Réunion, François Hollande a annoncé que la part de l'État augmentait à 90 % au lieu de 75 %, avec effet rétroactif pour tous les contrats déjà signés. Enfin, la durée de l'aide de l'État n'était pas de 5 ans, mais de 3 ans. Cela voulait dire qu'à la différence des emplois jeunes, le gouvernement qui créait le dispositif devait également en gérer la sortie des premiers bénéficiaires.

La pression pour embaucher

Au début du mandat de François Hollande, chaque visite ministérielle avait comme passage obligé la signature de contrats d'emploi d'avenir devant les caméras. Les députés socialistes, surtout ceux de Saint-Denis, et le maire de la plus grande commune de l'île poussaient ses collègues à signer le plus grand nombre de contrats possibles afin d'utiliser le quota mis à disposition par le gouvernement.

Déjà à cette époque, les élus faisaient part de leurs réticences à signer des contrats en masse. Ils s'interrogeaient sur le devenir des jeunes embauchés. Car dans le même temps, le gouvernement

continuait d'appliquer une politique d'austérité, avec pour conséquence le gel puis la diminution des subventions de l'État aux collectivités. Dans ce contexte, une embauche pouvait se concevoir à condition qu'elle réponde à des besoins pérennes. C'est le cas par exemple du remplacement d'un agent qui va partir à la retraite. Un contrat emploi d'avenir permet alors de former un jeune pendant trois ans pour qu'ensuite il puisse occuper un emploi public permanent.

Faisant fi de ses préoccupations, le gouvernement et ses alliés à La Réunion ont continué à mettre la pression pour faire signer des contrats. L'objectif était de voir le chômage des jeunes diminuer. Si cela s'est vérifié dans les statistiques, cette embellie n'est que provisoire.

La crise inévitable

Car la crise arrive, et elle a été rappelée lors de la commission de la transparence sur les dispositifs d'aide de l'État à l'insertion du 24 juin dernier. En 2016, près de 1.500 jeunes voient leur contrat d'emploi d'avenir se terminer. Cette échéance n'a pas été préparée par le gouvernement puisqu'il ne propose pas de solution en dehors du retour au chômage. Face à l'urgence, Paul Vergès avait déposé un amendement au Sénat lors de l'examen de la loi Travail. Le sénateur réunionnais demandait le prolongement de trois ans des contrats. Voici le contenu de cette proposition :

« En Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à Mayotte et à La Réunion, l'échéance des contrats d'avenir est repoussée de trois ans.

Les premiers contrats d'avenir ont été signés en 2013. À la fin de l'année 2016, ils arriveront à terme. Selon une étude de la DARES, au plan national, les 2/3 des personnes ayant achevé leur contrat auprès d'une collectivité publique seront à la recherche d'un emploi au sortir du dispositif.

C'est encore plus vrai dans les outre-mer, où la situation financière des collectivités locales est encore plus difficile. Quelle que soit l'importance du volet formation ayant accompagné ces contrats, force est de constater

que, en l'état actuel, ces jeunes ne trouveront pas d'emploi.

Il s'agit d'éviter les dérives connues lors de la fin du dispositif « emplois jeunes ». En effet, toutes les études ont montré l'importance de la préparation de la sortie du programme lorsqu'il n'y a pas, et c'est le cas le plus fréquent, d'intégration chez l'employeur. Dans le but de préparer une issue à ces contrats, il est proposé de les prolonger de trois ans »

Que font les députés ?

Mais cet amendement a été repoussé. Le gouvernement aurait pu s'en inspirer pour l'intégrer dans la loi Travail, il ne l'a pas fait. Cela signifie donc qu'il abandonne les jeunes à qui il a donné un espoir pendant trois ans.

Les députés se préparent à partir en vacances. Comment peuvent-ils avoir la conscience tranquille, car ils portent une lourde responsabilité dans la crise. La Réunion compte 7 députés de la majorité présidentielle. Ils ont donc tous soutenus le projet de création des emplois d'avenir. Plusieurs d'entre eux, en tant que maire, ont même signé des contrats. Au moment du vote et de la signature des embauches, ils savaient que le dispositif ne durait que trois ans et que pendant leur mandat le problème de la fin des contrats allait se poser. Malheureusement, le devenir des jeunes à qui ils ont donné un espoir pendant trois ans n'est pas dans leur priorité. Il n'y a qu'à voir le niveau des débats lors des élections régionales. Cette question a été totalement évacuée.

Face à l'augmentation brutale et prévisible du chômage des jeunes, ces parlementaires vont-ils se mobiliser pour éviter ces licenciements massifs ? S'ils ne sauvent pas ces jeunes du chômage, nul doute que ces derniers s'en souviendront.

M.M.

Édito

Ah, si le monde endormi de la politique pouvait entendre le Pape ?

Selon, les informations transmises par l'Agence France Presse depuis les JMJ de Cracovie, le Pape a appelé les jeunes à se rebeller, à ne pas avoir peur et à exiger le changement. Toujours avec son franc parler, il a souligné la passivité de certains qui semblent atteints par l'âge de la pré-retraite et qui ont jeté l'éponge avant même de commencer la partie. Devant un demi million de personnes, mais bien plus si on compte la médiatisation planétaire, il a pris la précaution de dire qu'il ne souhaite offenser personne. Alors, bon courage la Jeunesse. Vous n'êtes pas seuls.

En entendant ces belles paroles, comment ne pas penser au slogan "le changement, c'est maintenant", du candidat Hollande, en 2012 ? Comment ne pas penser au monde sur-rémunéré de la politique endormi en plein débat sur l'Egalité réelle ?

Depuis un an que ce dossier présidentiel est sur le tapis, faites donc l'inventaire des contributions politiques qui expriment une préoccupation devant l'avenir de la jeunesse réunionnaise. Mercredi, le Conseil des Ministres va examiner un texte déjà ficelé. La population a été maintenue dans

l'ignorance. Pourquoi cet ostracisme ?

Les paroles du Chef de l'Eglise sont à mettre à l'actif de tous ceux qui se battent sans relâche pour sauvegarder les intérêts de la Jeunesse et des classes sociales défavorisées. C'est un encouragement à continuer face aux difficultés du moment.

Ary Yée Chong Tchi Kan

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Attentats en France

L'Algérie cherche à comprendre les causes du terrorisme

En Algérie, le débat porte d'abord sur la recherche des causes du terrorisme et non pas, comme en France, sur le niveau du recul des libertés à imposer à la population

« Le combat doit être aussi politique, idéologique, médiatique. Il est à mener sur tous ces fronts et en synergie avec toutes les forces démocratiques et patriotiques des deux rives de la Méditerranée pour qu'enfin s'instaure la paix et y émergent des États de droit ! »

L'Algérie a payé — et n'a pas fini de payer — les terrorismes dont est jonchée son Histoire.

Pour ses forces démocratiques, contrairement aux coups de menton hollandistes et/ou vallsiens, pour combattre le terrorisme, il faut d'abord s'attacher à en comprendre les causes. MM. Hollande et Valls s'y refusent proclamant que «com-

prendre, c'est déjà excuser» sans même se rendre compte que leur propos signe une totale défaite de la pensée, de leur pensée.

Combattre le terrorisme prétendument adossé à l'Islam, c'est tout au contraire de l'état d'urgence, plus de démocratie, plus de culture, plus de structures d'enseignement, plus de justice, l'abolition de l'apartheid social, plus de dialogue, le refus de la soi-disant fatalité du chômage, etc, et, dans nos relations extérieures, la fin du service de la (fausse) dette, la fin du déséquilibre toujours croissant des termes de l'échange.

Au lieu de quoi, la «réponse» est une arrogance renforcée à l'intérieur

(49-3) et la guerre à l'extérieur puisque, à l'instar d'un génie tel G.W. Bush, nous avons décidé d'aller partout offrir la démocratie à des peuples qui, un jour ou l'autre, comme tant d'autres peuples avant eux, seraient parvenus à bâtir leur propre régime démocratique. Bien sûr, il serait malvenu de notre part, ce serait faire preuve de mauvais esprit, vraiment, que de demander pourquoi cette volonté d'offrir la démocratie coûte que coûte n'a jamais concerné le royaume saoudien.

Jean

À cause de l'intensification des combats

Irak : jusqu'à un million de réfugiés supplémentaires

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) estime que jusqu'à un million de personnes supplémentaires pourraient être forcées de fuir leur foyer en Irak ces prochaines semaines et ces prochains mois, ce qui posera un énorme problème humanitaire au pays. Le CICR demande des fonds supplémentaires à ses donateurs pour reconstituer ses stocks d'articles de secours.

Plus de dix millions de personnes ont déjà besoin d'assistance dans le pays. Les déplacés internes sont déjà plus de trois millions. Si la violence s'intensifie comme l'institution s'y attend, alors le nombre de déplacés pourrait monter en flèche.

« La situation est imprévisible, mais nous devons nous préparer au pire. Les combats risquent de s'intensifier, en particulier dans la région de Mossoul. Des centaines de milliers de personnes pourraient très bien devoir fuir ces prochaines semaines

et ces prochains mois pour trouver refuge et assistance. Nous devons nous tenir prêts. », déclare Robert Mardini, directeur régional du CICR pour le Proche et Moyen-Orient.

Vendredi 29 juillet, le CICR demande une rallonge budgétaire de 17 millions de francs suisses (17,1 millions de dollars US/15,6 millions d'euros) pour son opération en Irak. Les fonds seront utilisés pour fournir de l'eau potable, des vivres, des fournitures médicales et d'autres formes de secours aux personnes prises dans les combats. Le CICR s'em-

ploiera aussi à promouvoir le respect du droit international humanitaire auprès des parties au conflit et à visiter les personnes détenues. Cet argent permettra de plus à l'institution d'intensifier ses opérations dans tout le pays pour atteindre les personnes les plus vulnérables où et quand elles ont le plus besoin d'aide.

Rien que cette semaine, le CICR a distribué des vivres et d'autres articles de secours à plus de 17 500 personnes dans les provinces d'Anbar et de Saladin.

Des parlementaires de plusieurs groupes politiques demandent au gouvernement de soutenir les forces démocratiques brésiliennes

Plus d'un million de personnes exposées aux pesticides en France

Un rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail souligne le danger encouru par plus d'un million de personnes travaillant dans l'agriculture à cause de l'exposition aux pesticides. À La Réunion, ces produits sont également utilisés. L'alerte sanitaire concerne aussi notre île. Voici la présentation de ce rapport, dans un communiqué diffusé le 25 juillet par l'ANSES.

En France, plus d'un million de professionnels du secteur agricole sont potentiellement exposés aux pesticides. L'Anses s'est autosaisie en 2011 pour mener une expertise collective visant à identifier, évaluer et caractériser les expositions aux pesticides des personnes travaillant dans l'agriculture. Dans l'avis qu'elle publie ce jour, l'Anses recommande la diminution des expositions par la réduction du recours aux pesticides, ainsi que différentes mesures de prévention. Par ailleurs, l'Agence recommande d'améliorer les connaissances sur les expositions en conditions réelles d'utilisation, dans un contexte où les données disponibles font aujourd'hui souvent défaut.

En France, les personnes travaillant dans l'agriculture et potentiellement exposées aux pesticides constituent une population importante. En 2010, plus d'un million de personnes avaient une activité régulière en agriculture, auxquelles doivent être ajoutées plusieurs centaines de milliers de travailleurs non permanents, ainsi que plusieurs dizaines de milliers de stagiaires. Au-delà, ces expositions peuvent aussi concerner les familles des professionnels concernés, ainsi que les riverains des zones d'utilisation des pesticides.

Outre l'impact sur l'environnement, la réduction du recours aux pesticides en agriculture revêt une importance particulière en raison des enjeux de santé, et notamment de santé au travail.

De nombreuses études épidémiologiques mettent en évidence une association entre les expositions aux pesticides et certaines pathologies chroniques. L'expertise collective de l'Inserm, publiée en 2013, a mis

en évidence des excès de risque pour différentes pathologies, notamment certains cancers (hémopathies malignes, cancers de la prostate, tumeurs cérébrales, cancers cutanés...), certaines maladies neurologiques (maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer, troubles cognitifs...) et certains troubles de la reproduction et du développement, liés à des expositions à différents pesticides ou classes de pesticides, avec des niveaux de présomption pouvant aller de faible à fort selon les cas.

Dans ce contexte, l'Anses s'est autosaisie en 2011 pour mener une expertise collective visant à identifier, évaluer et caractériser les expositions aux pesticides des personnes travaillant dans l'agriculture, afin de proposer des actions de réduction et de prévention. Par pesticides, on entend les produits phytopharmaceutiques, biocides et certains produits de médecine vétérinaire (antiparasitaires notamment).

Les constats

Les conclusions de l'Agence confirment le manque de données relatives aux expositions aux pesticides des personnes travaillant dans l'agriculture. De plus, la centralisation, l'accessibilité et l'exploitation faite de l'ensemble des données apparaissent à ce jour insuffisantes. En effet, les plans nationaux, les informations disponibles dans la littérature, comme l'expertise collective de l'Inserm sur les effets sur la santé des pesticides témoignent unanimement du déficit de données sur les expositions aux pesticides des personnes travaillant dans l'agriculture en France.

Les politiques de prévention des risques sont en grande partie centrées sur quelques déterminants matériels de l'exposition relevant du comportement individuel des personnes au travail : mesures d'hygiène, port d'équipements de protection individuelle. Selon les principes généraux de prévention en santé travail, ces mesures ne devraient être utilisées qu'en dernière intention après la substitution et la mise en œuvre de mesures de prévention collective, relatives par exemple à l'organisation du travail.

En outre, les moyens consacrés à un conseil en prévention indépendant sont insuffisants, l'accessibilité d'alternatives pour réduire l'usage des pesticides et la possibilité de bénéficier d'un conseil adéquat pour limiter les expositions se heurtent à des difficultés. Les préoccupations de santé au travail relatives à l'exposition aux pesticides des personnes travaillant dans l'agriculture sont prises en compte de façon très hétérogène et parfois réduite lors de la formation initiale destinée à ces personnes. La formation et le conseil autour de l'utilisation de pesticides ne permettent donc pas un niveau de sensibilisation suffisant.

Il apparaît également nécessaire de poursuivre les travaux et actions engagées visant à harmoniser et à faire évoluer l'évaluation des risques et des expositions dans la procédure de mise sur le marché des pesticides.

Enfin, une amélioration de la lisibilité des réglementations applicables renforcerait leur efficacité et l'implication des différents acteurs.

Oté

Inn-dé nouvèl dsi sak moin la aprann somenn isi !

Hubert Reeves la di : Dann in kozman pou domann demoun pou vanj pou la biodiversité mésyé Hubert Reeves, in gran savan la di kozman-la : « Bann vèr d'tèr i mor an silans » é mi pans sa lé bien vré pars avèk tout kalité produi shimik, tout lo travaye avèk mashine, i ansèrv dann l'agrikiltir i étoneré pa moin ké sa lé bien vré. Mé anplis, lé bien domaz pou la tèr, pou l'agrikiltir é pou lite kont la fain dan lo mond, pars vèr d'tèr i fé in bon travaye konm tout bann ti bébète nana dan la tèr arabl. Lo zour l'imanité va konprann sa, é lo zour èl va konprann la tèr la pa in n'afèr mor, mé in n'afèr vivan, mi pans nou sar fine fé progré dann nout konésans la natir é son biodiversité.

Lo blanshiman dann l'armé kolonyal : Si sa I intérêt azot, alé oir dsi internet et tap solman "le blanchiment des troupes coloniales". Mi pans zot va oir la mèr patri avèk d'ot zyé ké koméla. Kosa zot va konète ? Sinplomman ké kan l'ariv l'otone1944, l'armé La Frans la tir tout bann solda noir-sirtou bann tirayèr sénégalé - dsi lo fron la guèr pou ranplas banna par bann solda blan. Pou kosa ? Konmsa sé bann solda blan ké noré pass pou lo vinkèr é sirtou pa bann noir l'Afrik. Toulmoun i koné si l'éte pa bann noir La Frans nora pa fé parti bann vinkèr la dézyèm guèr mondyal, mé bonpé d'moun i koné pal o z'istoir lo blanshiman bann troup kolonyal. Mi pans i fo zot i fé in tour par la.

La polusyon dann la bé : Pa dann la bé Sin-Pol mé dann la bé rio. Akoz an parl sa ? Sa lé loin donk i konsèrne pan ou ! sof kédann in somenn zé z'olimpik i komans la-ba é nana in l'éprèv natasyon dann la bé la. Na poin lontan lé dfé in tèt é plizyèr nazèr la tonm malad. Poitan lo komité olimpik i fé pa arien. I espèr lé shoz va bien marshé. Kont dési, mé fyé pa tro pars i prêtan la-ba la mèr sé in vré poubèl kisoï par tan sèk, kisoï kan la pli i tonm ; Kosa i fé pa pou l'arzan mé z'ami ! Bon voiyaz pou sak i sava rio... In bon nouvèl kant mèm ? I paré nora poin in mank dsi bann prézervatif maskilin.

In jenn malgash shanpyon La Frans lo zé d'éshèk. Fy Antenaina Rakotomaharo nana solman 17 an é tout bann konésèr dan la matyèr i pans si li kontinyé son parkour li va vni in gran mètr internasyonnal pou lo jé d'éshèk ; Déza in pé i konpar ali avèk Kasparov, in l'ansien gran mètr russ. Kou dsi kou, li partisip bann gran tournoi, é li lé paré pou fèr parti bann gran shanpyon dan so zé-la. In gran nouvèl biensir pou Madégaskar.

Justin

« La pa bézoin alé la rivièr pou lav rosh ! - In kozman po la rout

Kan moin lété marmaye l'avé in shanté moin té i antann toultan. L'avé in kouplé la-dan téi di konmsa : « Madam amédé koné pa lavé, i sava la rivir pou savone galé ! ». Moin la domann amoin dann lotan kosa sa té i vé dir. Zordi kan mi kalkil bien, mi pans lété pa pou lavé k'èl té i sava la rivir, mé pou fé dé shoz initil konm kass la blag avèk bann komèr, ou pétète d'ot z'afèr ankor, zot i pé zot mèm maziné. Mi pans mon kozman i vé dir kékshoz sinp konm arète fé z'afèr initil é okip bien out tan pou fé dé shoz i vo la pène. Mi lès azot kass z'ot koko dsi kozman-la. Alé ! Ni artrouv pli d'van !